

URSS
91-95

juin 1991

juin 91.

CAP F. Buhler

CAP

ambon

n° 7663

CAI

à conserver dans URSS

oui

B. 1)

A/S : le retour à la légitimité.

1. Les élections de mars 1989 au Congrès des députés du peuple et plus encore celles du printemps 1990 au soviets locaux ont marqué l'entrée de l'Union Soviétique dans l'ère politique. Pour être banal ce constat n'en n'est pas moins fondamental : la dynamique démocratique déclenchée par la "perestroïka" a en effet, au fil des élections directes et indirectes, restitué au peuple la légitimité d'un pouvoir confisqué par le parti bolchévique le 18 janvier 1918, lorsque fut dissoute l'Assemblée Constituante.

Quelle que soit la modestie de leurs conséquences immédiates, quels que soient, aussi, les conflits qu'elles portent en germe, les proclamations de souveraineté par les républiques constituent l'acte juridique et politique qui marque le rétablissement du peuple dans sa souveraineté ; en même temps elles définissent le cadre territorial et politique - la république fédérée ou autonome, mais pas l'union - dans lequel s'exerce cette souveraineté.

En ce sens c'est bien une révolution - mais pas celle, probablement, qu'escomptait M. Gorbatchev - qui s'est opérée sur le territoire de l'Union Soviétique. A compter de ce moment, la coexistence sur ce même territoire d'un pouvoir central illégitime, mais disposant des instruments du pouvoir (armée, police) et de pouvoirs légitimes, mais dépourvus de ces instruments ne peut manquer de nourrir un conflit de légitimité : il se déroule actuellement dans le cadre de la négociation "9 + 1", sur le "traité d'union", qui le confine dans des formes politiques mais déborde de temps

.../...

à autre sur le terrain (cf. la tentative d'intimidation de la Lituanie le 3 juin).

2. Quatre acteurs ou catégories d'acteurs sont parties prenantes à ce jeu politique :

- Les 6 républiques sécessionnistes (les trois baltes, la Moldavie, la Géorgie et l'Arménie) qui sont restées en-dehors du projet de traité d'union, mais ne pourront faire l'économie d'une négociation de leur sortie de la forme étatique existante et seront, à un stade ou un autre, confrontées au choix d'entrer, de rester ou de ne pas rester dans une union renouvelée.

- Les 8 républiques non-russes, qui, en acceptant le principe de l'union, voient dans sa redéfinition la chance d'inscrire dans un acte politique et juridique explicite la charte de leurs franchises - à commencer par la propriété de leurs ressources - voire un moyen de préparer l'indépendance. Que les présidents des Soviets Suprêmes soient des apparatchiks communistes reconvertis à la hâte aux pratiques démocratiques ne change rien au fond, dès lors que le fondement de pouvoir change de nature : en effet, quelque douteux que soit leur ralliement à la cause démocratique, du jour au lendemain ils ne sont plus mandatés par le souverain-usurpateur qu'était le P.C.U.S., mais par des élus du peuple souverain.

- La fédération de Russie, entité elle-même composite, qui, si elle s'appuie sur une proclamation de souveraineté identique à celle des autres républiques, ne peut, à raison de son rôle historique et de son poids politique, leur être comparée et assimilée. M. Eltsine, n'échappe pas à cette vocation historique de la Russie et en assumera l'héritage, qui est impérial - ou, à tout le moins, s'étend largement au-delà des frontières administratives de la R.S.F.S.R.. C'est pourquoi sa démarche est avant tout - bien qu'il s'en défende - la conquête de la direction d'une réunion recomposée. Dans ce schéma dicté par la logique de l'histoire, la

présidence de la Russie n'est pas une fin en soi, mais une machine politique pour investir le pouvoir central. Cette stratégie contraint M. Eltsine à respecter un subtil équilibre entre la nécessité de se doter des instruments de la conquête du centre et le souci de ne pas affaiblir, par d'excessives franchises aux républiques, l'entité qu'il aspire à diriger. La volte-face récemment opérée dans le sens de la centralisation ne s'explique pas autrement.

- Le quatrième acteur est le centre incarné par le président, le Soviet Suprême d'URSS civils que les appareils qu'il contrôle et qui ont largement lié leur sort au sien. Privé par les déclarations de souveraineté de la réalité du pouvoir exécutif et législatif (guerre des oukazes et des lois), le centre recherche la légitimité qui lui fait défaut à l'intérieur en postulant qu'il est le seul garant possible de la stabilité, de la poursuite des réformes, de la bienveillance et-surtout-de l'aide occidentale ainsi que de la contention de forces conservatrices (armées, KGB) dont le mécontentement devant l'évolution politique du pays est non seulement entretenu en sous-main mais aussi complaisamment agité comme un épouvantail.

En même temps, le centre s'appuie, pour neutraliser la stratégie politique de M. Eltsine, sur les républiques fédérées et les républiques autonomes de R.S.F.S.R., se présentant comme le garant de leur liberté et de leur autonomie face aux visées politiques du président de Russie et tentant de la sorte de capter cette légitimité qui lui fait défaut. Dans cette entreprise, les affiliations communistes des dirigeants républicains pourraient jouer un rôle.

3. Dans ce jeu politique décisif, les atouts sont dans les mains de M. Eltsine, que son élection à la présidence de la Russie investira de la légitimité démocratique et de l'autorité ~~de~~ conférées par le

suffrage universel. Il a toutes les chances d'être en position d'imposer sinon son propre schéma de l'union, du moins un schéma négocié avec les autres républiques et dans laquelle la Russie aura eu une part déterminante. Quant à M. Gorbatchev, quelles que soient ses capacités manoeuvrières, la logique politique à l'oeuvre est à terme plus forte que la logique tacticienne sur laquelle il s'appuie.

Autre atout, M. Eltsine capitalise sur son nom l'espoir d'un changement réel en Russie - sa circonscription électorale. Sans doute un grand nombre d'électeurs ont-ils intérêt au maintien du système existant, mais c'est à la loi de la majorité qu'obéit désormais le jeu politique : or M. Gorbatchev est précisément l'incarnation de ce système dont la majorité veut se débarrasser. Un système qui n'est pas seulement une idéologie, mais aussi un appareil politique, économique, répressif aux références peu honorables, disqualifié, en tout état de cause, pour incarner un quelconque espoir de réforme. M. Gorbatchev, qui au début de l'année se déclarait encore communiste jusqu'à la fin de ses jours, a lié son destin et à une idéologie - la version amendée, à base de "kadarisme", qu'il propose à ses concitoyens, est aujourd'hui anachronique - et à un appareil honni dont il est à la fois le mandant et l'otage, ne fût-ce-que par ses fonctions de secrétaire général du P.C.U.S.

4. Une mécanique inexorable est donc à l'oeuvre que seule pourrait interrompre - mais pour combien de temps ? - une restauration autoritaire de la part du centre, prenant prétexte d'une menace grave sur l'ordre public pour imposer un régime d'exception. Sans doute la pondération dont font preuve les principaux acteurs du jeu et aussi le souci du centre de maintenir une relation coopérative étroite avec l'Occident rendent-ils une telle hypothèse aujourd'hui improbable, mais les choses pourraient changer si les partisans de

la politique du pire et du fait accompli trouvaient une conjonction politique favorable pour agir.

Cette mécanique porte en elle la perspective d'une éviction du centre illégitime, que ce soit sous la forme d'une démission spectaculaire ou d'une marginalisation progressive - confinement dans des fonctions purement honorifiques de M. Gorbatchev, qui lui permettrait, comme au général Jaruzelski, de sauver la face et de se présenter devant l'Histoire comme l'artisan d'une transition démocratique pacifique. En tout cas, celui qui fut l'accoucheur de la société politique en URSS s'est disqualifié, par le parti idéologique qu'il a embrassé, pour en être le meneur de jeu.

5. Quant à M. Eltsine, quels que soient le périmètre et la configuration institutionnelle qu'il parviendra à donner à l'union recomposée, qu'il soit le dirigeant formel de cette union ou le "primus inter pares" d'une direction collégiale, il se trouvera confronté au même immense défi que son prédécesseur, celui de faire accéder ce pays à la modernité, politique, économique, sociale. Mais à la différence de lui il jouira d'une réelle légitimité politique.

Sans doute héritera-t-il d'un appareil d'Etat gigantesque, cramponné à ses privilèges et au pouvoir de nuisance élevé, mais là aussi M. Eltsine jouira sur son prédécesseur d'un avantage décisif : délivré de l'allégeance au parti communiste depuis qu'il l'a quitté il y a un an, il a l'autorité suffisante pour entreprendre une dépolitisation de l'appareil.

Compte tenu du poids du passé, l'ampleur de la tâche ne saurait être sous-estimée, mais cet appareil est d'ores et déjà divisé et servira sans doute, comme ce fut le cas après la révolution de 1917, les nouvelles autorités. Les reclassements en cours dans l'armée de

même que la prégnance du fait militaire dans l'élection à la présidence de Russie - un candidat et deux candidats à la vice-présidence sont des militaires - en sont des indices révélateurs.

Que se passera-t-il ensuite ? La logique démocratique s'imposera-t-elle aux institutions ? L'absence de traditions démocratiques fermes, la rapidité des changements, l'omniprésence des méthodes et réflexes hérités du communisme exposent, comme l'illustre sur un mode presque caricatural l'exemple géorgien, le -ou les- Etats issus de l'URSS à des aventures autocratiques aux formes imprévisibles. C'est pour conjurer ce risque que l'Ouest et en particulier l'Europe doivent se mobiliser./.